

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 Décembre 2022

**Commune de
PAULHAN**

N° 2022/12/11

Date de la convocation	28/11/2022
	<u>Votes : 22</u>
Présents : 19	Pour : 22
Absents : 05	Contre : 0
Représentés : 03	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, et le cinq décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni, à dix-huit heures trente dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, GUERIN Grégory, BOUISSON Mylène, JAURION Léon, LABORDA Véronique, GASC Georges, BIROUSTE Pascal, AMMARI Hanane, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel, RODES Magali, HEREDIA Fabienne.

Etaient Absents : MM. DJUROVIC Aleksandra, ROIG José, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed, JAM Thierry.

Procurations : - Mme GASC Carine à Mr GASC Georges
- Mme LAMBERT Véronique à Mme GAVINET Isabelle
- Mr SEBASTIAN David à Mme LABORDA Véronique

Objet : Budget 2022 Commune – Décision modificative N° 3

Le présent projet de décision modificative n° 3 pour l'année 2022 a pour objectif d'actualiser le budget primitif initialement prévu, tout en préservant la règle de l'équilibre budgétaire,

Vu l'inscription budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2022/04/05 du 6 avril 2022 adoptant le budget primitif pour l'année 2022,

Monsieur le Maire propose d'adopter la décision modificative n°3 de l'exercice 2022, intégrant les informations précisées ci-dessus, conformément au détail ci-dessous :

Il s'agit d'ajuster les crédits des opérations en cours.

Section investissement Opérations budgétaires :

Section investissement Dépenses Opérations budgétaires

Chapitre	Libellé chapitre	Nature	Libellé nature	Opération	Montant
20	immobilisations incorporelles	202	frais d'études PLU		8 000,00 €
21	immobilisations corporelles	2128	voie verte	91	36 200,00 €
21	immobilisations corporelles	21318	acquisition Sainte Claire	48	45 000,00 €
21	immobilisations corporelles	2135	aménagement jardin mairie	901	25 000,00 €
21	immobilisations corporelles	2151	voirie communale	83	35 200,00 €
23	immobilisations en cours	2313	travaux gare	290	46 500,00 €
23	immobilisations en cours	2128	travaux stade des Laures	31	-5 000,00 €
21	immobilisations corporelles	2031	travaux bâtiment halle	79	-19 900,00 €
23	immobilisations en cours	2313	salle des fêtes	19	-30 000,00 €
21	immobilisations corporelles	2151	chemin ruraux	37	-8 000,00 €
23	immobilisations en cours	21534	électricité	15	-60 000,00 €
27	autres immobilisations financières	274	prêts (avance de trésorerie)		13 200,00 €
O20	dépenses imprévues	O20	dépenses imprévues		-23 200,00 €
Total					63 000,00 €

Section investissement Recettes opérations budgétaires

Chapitre	Libellé chapitre	Nature	Libellé nature	Opération	Montant
13	subventions d'investissement	21534	subventions Hérault énergie	15	4 000,00 €
13	subventions d'investissement	1328	subventions Hérault énergie	19	14 000,00 €
13	subventions d'investissement	1322	subventions Région (cimetière)	63	25 000,00 €
13	subventions d'investissement	1322	subventions Région (gare)	290	20 000,00 €
Total					63 000,00 €

Dans le cadre de la mise en place de la norme M57D, la mise à jour de l'actif nécessite des ajustements d'opérations d'ordre.

Section investissement Opérations d'ordre :

Section investissement Dépenses opérations d'ordre

Chapitre	Libellé chapitre	Nature	Libellé nature	Opération	Montant
	Investissement - opérations d'ordre				Montant
O41	immobilisations corporelles	21316	équipements du cimetière	63	11 760,00 €
O41	immobilisations corporelles	2128	aménagement de terrain		9 540,00 €
O41	immobilisations corporelles	2135	installation générale, agencement		22 050,00 €

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20221205-2022-12-11-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022

			bâtiments		
O41	immobilisations corporelles	21318	bâtiments scolaires		95 702,00 €
O41	immobilisations corporelles	2138	réseaux d'adduction d'eau		29 116,00 €
O41	immobilisations corporelles	2111	terrain nu		8 510,00 €
O41	immobilisations corporelles	2313	constructions		98 232,00 €
Total					274 910,00 €

Section investissement Recettes opérations d'ordre

Chapitre	Libellé chapitre	Nature	Libellé nature	Opération	Montant
	Investissement - opérations d'ordre				Montant
O41	immobilisations corporelles	2031	frais d'études		98 231,00 €
O41	immobilisations corporelles	2116	cimetière	63	11 760,00 €
O41	immobilisations corporelles	2121	plantations d'arbres		9 540,00 €
O41	immobilisations corporelles	21312	bâtiments scolaires		95 702,00 €
O41	immobilisations corporelles	21531	autres constructions		11 565,00 €
O41	immobilisations corporelles	2161	travaux StéfaniK		22 050,00 €
O41	travaux en cours	238	avances versées		17 552,00 €
O41	275 - dépôts et cautionnements versés	275	dépôts et cautionnements versés		8 510,00 €
Total					274 910,00 €

Où l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide :

- D'adopter la décision modificative n°3 de l'exercice 2022, selon les montants et modalités indiquées ci-dessus,

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.



**Le Maire,
Claude VALERO**

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20221205-2022-12-11-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022